

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Patricia LUCAS, Laetitia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Ordre du jour :

Délibérations :

- Proposition d'avenant modifiant la durée de la convention signée avec l'EPF.
- Proposition d'extension du réseau d'eau potable pour la desserte d'un poteau incendie.
- Personnel communal : - validation du forfait mobilités durables.
 - validation des frais de déplacements.
- Centre de Gestion :
 - proposition d'intervention du service « conseil en organisation ».
 - proposition de participation à la consultation « assurance statutaire ».
- ZAER : fin de la consultation : délimitation des zones d'accélération des énergies renouvelables.
- MAM : fixation du loyer mensuel.
- Aménagement du centre d'hébergement : demande de subvention.
- Recensement de la population : création d'emploi d'agents recenseurs.
- Proposition de Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les communes de Maillezais-Maillé-Damvix.

Informations diverses :

- Bilan de la commission « Enfance Jeunesse ».
- Bilan de la commission « Tourisme ».
- Bilan de la commission « Communication ».
- Le point sur les manifestations.

Questions diverses.

Mr Nicolas CAQUINEAU est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2024.

1) Délibérations à prendre :

➤ Proposition d'avenant modifiant la durée de la convention signée avec l'EPF :

Afin d'affiner la réflexion sur le devenir de la friche industrielle de la sieco, le conseil municipal accepte la signature d'un avenant qui porte la convention en cours avec l'EPF de 18 à 30 mois.

Concernant le site de la sieco, Mr Praile fait savoir que l'usine ne figure pas sur la carte des anciens sites industriels pollués ce qui pourrait alléger les prévisions budgétaires à ce sujet.

Il est ajouté que la réunion qui e eu en mairie au sujet de l'habitat inclusif apporte plusieurs pistes de réflexions qui sont à exploiter.

Il est question du financement de ce site, Mr le Maire rappelle que des projets antérieurs ont aussi nécessité des financements importants, cependant, sans participations extérieures, même si c'est un beau projet, il est certain qu'il sera difficilement réalisable.

➤ Proposition d'extension du réseau d'eau potable pour la desserte d'un poteau incendie :

Mr le Maire expose le projet privé de division d'une parcelle en 5 lots constructibles. Ce permis est bloqué car la desserte incendie dans cette zone est insuffisante. Le conseil municipal conscient de l'enjeu de ce projet accepte avec 3 abstentions et une voix contre, de réaliser des travaux de modification du réseau d'eau existant afin que le projet présenté puisse voir le jour. Il est ajouté que cette décision devra faire précédent lors de demandes futures.

➤ Personnel communal :

Mr Baudin, responsable de cette commission donne le compte rendu de la réunion et présente les sujets qui ont été validés. Le conseil municipal entérine

- la prime mobilité durable pour les agents se rendant au travail par un moyen écologique au moins 30 jours par an.
- Le remboursement des frais de repas des agents communaux lors des déplacements pour formation (maxi 20 €).

➤ **Centre de Gestion : Proposition d'intervention du service « conseil en organisation » :**

Mr Thibault présente l'objectif attendu d'un conseil en organisation. C'est un audit qui consiste en l'analyse du fonctionnement des services afin d'optimiser les postes et ainsi permettre une meilleure structuration. Malgré l'avancée du mandat électoral, la période semble tout de même propice à cette étude en raison du départ en retraite de plusieurs agents. Le conseil municipal avec 3 abstentions et une voix contre, accepte de faire intervenir le centre de gestion de la Vendée pour cette mission.

➤ **Centre de Gestion : Proposition de participation à la consultation « assurance statutaire » :**

Mr le Maire fait savoir que la commune est adhérente au contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel auprès de la CNP. Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2025. Le centre de gestion propose de lancer une procédure de mise en concurrence dans le cadre du renouvellement de ce marché : le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

➤ **ZAER : fin de la consultation : délimitation des zones d'accélération des énergies renouvelables :**

Mr le Maire rappelle l'historique de ce dossier et la consultation qui a eu lieu entre le 5 juillet et le 4 septembre afin de permettre au public de s'exprimer sur ce dossier. Aucune observation n'ayant été formulée, le conseil municipal arrête les zonages suivants :

- SOLAIRE : L'ensemble du bâti existant ou à construire, au sol et ombrières dans le respect des règles en vigueur (à l'unanimité)
- CHALEUR : L'ensemble du bâti existant ou à construire (à l'unanimité).
- BIOMETHANE : En zone de plaine (5 abstentions)
- EOLIEN : pas de zone (2 voix POUR et 11 voix CONTRE).

➤ **MAM : fixation du loyer mensuel :**

Considérant les travaux effectués pour la remise en route de cette structure, le conseil municipal décide de fixer le loyer mensuel à 325 €. L'ouverture pourra être effective dès que la PMI aura contrôlé les lieux.

➤ **Aménagement du centre d'hébergement : demande de subvention :**

Mr le Maire fait savoir que la négociation est en cours avec le candidat reprenneur du centre. Il ajoute que la création d'un logement de fonction pour un gardien est impérative. Afin de pouvoir financer ces travaux, le conseil municipal accepte de solliciter des subventions auprès du conseil départemental et du conseil régional.

➤ **Recensement de la population : création d'emploi d'agents recenseurs :**

Le conseil municipal accepte le recrutement de Mesdames Elodie RAFFENEAU et Samantha GROLLEAU en qualité d'agents recenseurs pour les opérations qui auront lieu entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

➤ **Proposition de Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les communes de Maillezais-Maillé-Damvix.**

Mr le Maire fait part de la baisse des effectifs dans les écoles, avec pour conséquence le risque de fermeture de classes dans les écoles publiques de Maillezais-Maillé et de Damvix. Les élus concernés se sont rencontrés et proposent la création d'un RPI entre ces trois communes, ce qui permettrait une meilleure répartition des élèves par classes et le maintien des écoles. Le conseil municipal se prononce favorablement pour la création d'une RPI entre les communes de Maillezais, Damvix et Maillé.

2) Informations diverses :

- Bilan de la commission « Enfance-Jeunesse » :

Les membres de la commission font état de l'évolution de cette nouvelle association « Foyer des jeunes » : statuts, banque, adresse mail,... L'inauguration est prévue le 1^{er} décembre en présence de la journaliste « ouest France » et d'Aurélien, référent du centre socio culturel Le kiosque.

- **Bilan de la commission « Tourisme » :**

Mme Valade fait part d'une saison mitigée au niveau de la météo, entraînant un résultat financier inférieur aux années précédentes.

Cependant nous avons des retours très positifs de la clientèle qui revient régulièrement. Les balades gourmandes ainsi que la location de vélos ont bien fonctionné.

Mme Valade fait part de ses contacts avec l'office de tourisme « Vendée Grand Sud » qui suggère la récupération d'une étoile pour le terrain de camping ainsi qu'un label « itinéraire vélo ».

Pour les années futures, une borne de rechargement pour les vélos pourrait être installée sous le préau du terrain de camping et au niveau de l'ancien accueil du port. L'élagage des arbres du terrain de camping devra aussi être envisagé.

- **Bilan de la commission « Communication » :**

Mme Neveu fait part de la préparation du bulletin municipal qui sera édité par « Marion Créations ». Cette année seront mis en avant les personnes qui interagissent régulièrement au niveau des réseaux sociaux, ainsi que les agents techniques communaux afin d'expliquer et de valoriser leur travail. Seront également mis à l'honneur les jeunes de Maillé qui ont été méritants. L'actualité principale sera la réouverture la MAM ou la télé-alerte. La page histoire sera axée sur les chaix Babin.

Concernant le site internet : le site actuel étant obsolète, e-Collectivités proposant la création d'un site gratuit jusqu'au 31 décembre 2024, des contacts ont été pris pour lancer de projet.

- **Le point sur les manifestations :**

« Octobre Rose et Septembre en Or » : un réel succès de cette manifestation tant sur le plan de la participation, de la météo que du bilan financier.

Le 11 novembre : Mr le Maire informe que le remplaçant du porte-drapeau des combattants sera accompagné par le porte-drapeau des sapeurs-pompiers. Les enfants des écoles donneront lecture d'un texte comme habituellement.

Le marché de Noël : aura lieu le 17 novembre sous la halle du port. 16 exposants sont inscrits.

L'arbre de Noël : aura lieu le 8 décembre dans la salle polyvalente en présence de Bertrand Jonglez, le magicien.

Les vœux de la municipalité : auront lieu le samedi 11 janvier. Une trame commune sera distribuée à chaque responsable de commission afin de préparer les interventions de chacun lors de cette cérémonie.

Divers :

- la population sera informée par courrier du lancement du système de télé-alerte. La promotion de ce service aura lieu lors de la cérémonie des vœux.
- Il est demandé aux élus de ne plus engager d'argent personnel lors d'achat pour la municipalité.

3) Questions diverses :

- Mr Caqueneau revient sur les zonages ZAER, il précise que malgré l'avis favorable des municipalités c'est la réglementation qui prime dans les sites classés ou protégés.

- Mme Denis intervient au nom de la commission « culture », pour faire suite à l'engagement des bénévoles d'acquérir du mobilier de la bibliothèque de Doix.

- Mr Gestraud fait savoir que le panneau lumineux arrive en fin de garantie et qu'un contrat de maintenance sera présenté lors de la prochaine réunion de conseil.

- Il ajoute qu'un rdv avec l'Ets Dufour est programmé afin d'élucider le problème des pannes récurrentes de la chaudière du camping.

- Mme Lucas fait part d'avis mitigés sur les repas de la cantine.

Elle fait également part de la recherche de bénévoles qui pourraient participer à embellir et entretenir le village.

Mr Praile signale à nouveau que des véhicules circulent dans le sens interdit de la place de l'église.

Mr Ganteil signale la dangerosité des passages rétrécis non signalés et propose la pose de catadioptré ou de peinture sur ces bordures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 56.

Le Secrétaire de séance,
Nicolas CAQUINEAU.



Le Maire,
Jean-Marie GELOT.

